

**Recommandations de vote sur les résolutions soumises à l'AG EDF 6/5/2021****À titre ordinaire**

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 **POUR**
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31/12/2020 **POUR**
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 et fixation du dividende **POUR**
  - A. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 et fixation du dividende – Résolution proposée par le Conseil de Surveillance du FCPE Actions EDF et examinée par le Conseil d'administration d'EDF dans sa séance du 8 avril 2021, qui ne l'a pas agréée **CONTRE**  
**L'association indépendante Energie en actions conteste la proposition dogmatique des représentants des organisations syndicales de ne pas distribuer de dividende, alors qu'EDF a dégagé un résultat net courant positif, et qu'il est prévu l'option de paiements en actions** (que l'Etat actionnaire a choisi), ce qui va limiter très fortement les paiements en espèces.
4. Paiement en actions des acomptes sur dividende – Délégation de pouvoirs consentie au Conseil d'administration **POUR, Energie en actions soutient cette proposition** (en regrettant que l'arrondi à l'entier supérieur ne soit pas retenu).
5. Approbation d'une convention réglementée – Souscription par l'État français d'obligations vertes à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« OCEANes ») **POUR, avec des questions posées par écrit par Energie en actions sur les OCEANes et leurs impacts**
6. Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés **POUR**
7. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à Monsieur Jean-Bernard Lévy, Président-Directeur Général de la Société, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 – vote ex post **Abstention**
8. Approbation des informations relatives aux mandataires sociaux de la Société – vote ex post **Abstention**
9. Approbation de la politique de rémunération concernant le Président-Directeur Général de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 – vote ex ante **CONTRE, Energie en actions continue de contester l'absence de tout élément de rémunération variable**
10. Approbation de la politique de rémunération concernant les administrateurs de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 – vote ex ante **POUR**
11. Somme fixe annuelle à titre de rémunération allouée au Conseil d'administration **Abstention, avec une demande de modification de cette résolution pour ajuster ce montant à la baisse pour tenir compte du renouvellement reporté d'un poste d'administrateur indépendant** (Résolution 12 mentionnée dans la brochure papier de convocation, qui n'a pas été reprise dans l'ordre du jour définitif).

12. Renouvellement du mandat d'une administratrice (**Mme Marie-Christine LEPETIT**)  
**Abstention, s'agissant d'une nomination sur proposition de l'Etat**

13. Renouvellement du mandat d'une administratrice (**Mme Colette LEWINER**) **POUR,**  
**s'agissant d'une administratrice indépendante, ayant une bonne connaissance de l'énergie et**  
**détenant des actions EDF**

14. Renouvellement du mandat d'une administratrice (**Mme Michèle ROUSSEAU**) **Abstention,**  
**s'agissant d'une nomination sur proposition de l'Etat**

15. Renouvellement du mandat d'un administrateur (**Mr François DELATTRE**) **Abstention,**  
**s'agissant d'une nomination sur proposition de l'Etat**

16. Autorisation conférée au Conseil d'administration pour opérer sur les actions de la Société  
**POUR**

#### À titre extraordinaire

17. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des  
augmentations de capital réservées à des catégories de bénéficiaires avec suppression du droit  
préférentiel de souscription **POUR, résolution permettant de mettre en œuvre une ORS, par**  
**émission d'actions réservées notamment aux salariés et anciens salariés du groupe EDF**

18. Autorisation consentie au Conseil d'administration pour réduire le capital social par annulation  
d'actions autodétenues **POUR**

#### À titre ordinaire et extraordinaire

19. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités **POUR**

#### **Energie en Actions, Immeuble EDF - 4 Rue Floréal 75017 PARIS**

Association **créée en 2006**, suite à l'ouverture du capital d'EDF, **Energie en actions** est la **plus importante association d'actionnaires salariés du groupe EDF**. Elle a pour objet de **défendre les intérêts du Groupe et de ses actionnaires, salariés et anciens salariés, en toute indépendance** tant vis à vis de la Direction de l'entreprise que des organisations syndicales, et quel que soit leur mode de détention d'actions EDF. Défendre les actionnaires salariés, c'est défendre la valeur de l'action EDF à travers une stratégie de développement durable du groupe EDF créatrice de valeur dans la durée, et promouvoir la distribution d'un dividende raisonnable avec option paiement en actions.

**Energie en actions, actuellement non représentée au sein du Conseil de surveillance du FCPE Actions EDF, a pu en application des dispositions de la loi Pacte, présenter des listes pour les prochaines élections des représentants de porteurs de parts qui se tiendront du 1<sup>er</sup> au 15 juin 2021.**

<http://www.energie-en-actions-edf.fr> <https://www.linkedin.com/company/energie-en-actions>  
[contact.energieenactions@gmail.com](mailto:contact.energieenactions@gmail.com)